

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 MARS 2018

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20180326-DEL032-18-DE
Date de télétransmission : 06/04/2018
Date de réception préfecture : 06/04/2018

DELIBERATION N° DEL032-18

L'an deux mille dix-huit, le 26 mars à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 20 mars 2018, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA, C. FERRACIOLI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. TISON, et MM. T. BARRAL, J.M. BERINGUIER, A. DUSSERRE, H. EL GARES, D. FINAZZO, J.-P. GABBERO, J. PAVAN, Y. PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M. BAH Rahim (Pouvoir à Jean-Paul Gabbero, en date du 26 mars 2018)
M. BERTHOLLET Paul (Pouvoir à Claude Sergent, en date du 26 mars 2018)
M. FABBRO Jacques (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 26 mars 2018)
M^{me} GERACI Marianne (Pouvoir à Alberte BONNIN-DESSARTS, en date du 26 mars 2018)
M. MORIN Georges (Pouvoir à Pierre VERRI, en date du 26 mars 2018)

Absents excusés :

M^{me} AMBREGNI Nadège
M. DUBOIS Stéphane
M^{me} GONZALEZ Gisèle
M^{me} ROULAND Chloé

M. THIERRY BARRAL A ÉTÉ ÉLU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

OBJET : Attribution de subventions au collège.

Rapporteur : Christine PICCA

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

Dans le cadre de projets d'établissement inscrits au sein d'un contrat d'objectif, plusieurs voyages culturels et linguistiques sont proposés durant l'année scolaire aux collégiens giérois dont :

- Un voyage linguistique et culturel en Espagne avec étapes à Saragosse et Barcelone

Ce voyage aura lieu du lundi 14 au samedi 19 mai 2018 (4 nuitées, retour nuit du vendredi 18 mai 2018). 15 élèves giérois de 3^{ème} sont concernés par ce voyage.

- Un voyage intitulé « Correspondance virtuelle et séjour à Vendres-Plage : Voile et découverte du milieu méditerranéen »

Cette correspondance a pour but pour deux classes de 6^{ème} de comparer via une plate-forme internet l'environnement de type « méditerranéen » avec l'environnement « montagnard ». Cet échange virtuel donnera lieu à une rencontre la semaine du lundi 14 mai au vendredi 18 mai 2018 à Vendres-Plage (4 nuitées). 32 élèves giérois sont concernés par ce voyage.

Afin de diminuer le coût pour les familles giéroises et d'encourager ce type d'initiative, monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de verser une subvention de la commune de 5 € par nuitée et par élève et donc d'octroyer une subvention globale de 940 € pour l'ensemble des séjours, dont le détail suit :

Séjour linguistique et culturel en Espagne : 4 nuitées x 15 élèves x 5 € = 300 €

Séjour « Correspondance virtuelle et séjour à Vendres-Plage : Voile et découverte du milieu méditerranéen » : 4 nuitées x 32 élèves x 5 € = 640 €,

- de dire que cette subvention est à verser à l'ordre de l'agent comptable du collège du Chamandier – Gières,
- de dire que ces crédits sont inscrits au budget ville de l'exercice 2018, chapitre 65, « autres charges de gestion courante ».

Conclusions : la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 26 mars 2018.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.